



**IMMO** Sûr **OFFERT**  
Transaction immobilière

VENDEZ VOTRE BIEN IMMOBILIER  
AVEC IMMO DE FRANCE.  
**PROFITEZ** DE NOTRE GARANTIE  
PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE.  
**RÉALISEZ** UNE VENTE  
SANS MAUVAISE SURPRISE.



Vendez 3 fois plus sûr!

“

L'année dernière, en une semaine, j'ai vendu mon appartement par l'intermédiaire d'une agence Immo de France. Un trois pièces en plein centre ville. Les acheteurs m'ont proposé de reprendre les appareils électroménagers encastrés. Grâce à Immo de France, j'ai automatiquement bénéficié de la Garantie ImmoSûr Transaction immobilière. Ouf, parce que j'ai su par la voisine que quelques jours plus tard, le frigo était tombé en panne. En pleine canicule, quelle galère! Mais avec la garantie pièces et main d'œuvre ImmoSûr Transaction immobilière, peu de temps plus tard le frigo de Madame Martin fonctionnait de nouveau. Je n'en ai même pas entendu parler.”



“

J'étais au marché lorsque tout à coup j'aperçois Monsieur Dupont. C'est à lui que nous avons vendu notre appartement:

- Bonjour Monsieur Dupont, comment allez-vous?
- Ah, bonjour, ça va mieux maintenant...
- Mieux? Mais pourquoi? (Monsieur Michaud est inquiet)
- Eh bien figurez-vous qu'il y a quelques jours, plus d'électricité, plus de chauffage... plus rien. Le tableau électrique était en panne.
- C'est terrible cela. (Monsieur Michaud est très embarrassé).
- Mais heureusement que vous aviez vendu votre bien par l'intermédiaire d'une agence Immo de France. Nous avons bénéficié automatiquement de la "Garantie Pièces et Main d'œuvre". Un coup de fil a suffi pour que tout rentre dans l'ordre.
- Ils sont incroyables chez Immo de France. Je n'ai même pas été dérangé! (Monsieur Michaud se sent un vendeur heureux).”



> IMMO DE FRANCE POUR VOUS

### Des partenariats

Avec Immo de France, vous bénéficiez des Services proposés par Elvia Groupe Mondial Assistance, AON Warranty Group et Assurances et Conseils.

### Votre Agent Immobilier et Administrateur de Biens

vous écoute et vous propose des solutions sur mesure après étude de vos besoins.

VOTRE AGENT IMMOBILIER  
ET ADMINISTRATEUR DE BIENS:



**VENDEZ EN TOUTE SÉCURITÉ**



**VENDEZ ET VIVEZ SEREIN !**

Avec Immo de France vendez votre bien immobilier en toute sérénité. Grâce à la Garantie ImmoSûr Transaction immobilière\*, vous êtes protégé pendant un an contre les mauvaises surprises qui pourraient intervenir dans le bien que vous avez vendu (1).

Rien de plus désagréable après avoir vendu son bien immobilier que d'être importuné par son acquéreur pour un problème d'électroménager, d'électricité ou encore de chauffe-eau.

Immo de France a construit un produit exclusif destiné à tout ceux qui souhaitent vendre sereinement leur bien immobilier. Pour éviter tous ces types de soucis, nous avons conçu la "Garantie Pièces et Main d'œuvre" ImmoSûr Transaction immobilière pour assurer le bien que vous vendez.

**LA GARANTIE PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE PENDANT UN AN**



**VENDEZ ET BÉNÉFICIEZ DE LA GARANTIE.**

Quelque soit la nature du logement que vous vendez, Immo de France vous garantit une transaction en toute sérénité. Avec la "Garantie Pièces et Main d'œuvre" ImmoSûr Transaction immobilière, vous vous protégez contre les incidents qui pourraient survenir dans le bien que vous vendez.

*Votre acquéreur vient d'emménager, plus d'eau chaude pour sa douche... La chaudière est en panne. Grâce à la "Garantie Pièces et Main d'œuvre" ImmoSûr Transaction immobilière, votre acquéreur est assuré contre les incidents pouvant survenir chez lui pendant un an (2).*

**Pour vous, pas de problème, vous pouvez rester zen !**

**GARANTIE TRANSACTION IMMOBILIÈRE COMMENT EN PROFITER ?**



**VENDEZ EN TOUTE SÉCURITÉ.**

Votre Agent Immobilier et Administrateur de Biens Immo de France a développé la Garantie Transaction immobilière pour vous prémunir de tous les incidents pouvant intervenir dans le bien que vous vendez.

Pour en bénéficier, il vous suffit de confier à une agence Immo de France le mandat de vente de votre bien immobilier et de réaliser cette vente par l'intermédiaire d'Immo de France.

Gratuite, cette garantie se fait le relais des valeurs fondatrices d'Immo de France.

**\*ImmoSûr est une exclusivité des agences Immo de France.**

**Seul Immo de France rend votre bien plus attractif pour les acheteurs.**

(1) La garantie porte sur : les canalisations et conduites apparentes de gaz et d'eau, l'installation de chauffage central au gaz ou électrique ainsi que les radiateurs qui y sont raccordés, les installations sanitaires de salle de bains (toilettes, lavabos, baignoires, bacs à douches), le tableau électrique principal et le câblage général de distribution, le chauffe-eau, les appareils électroménagers encastrés dans la cuisine (lave-vaisselle, lave-linge, réfrigérateur, four à micro-onde...). Franchise de 200€ et couverture maximum de 2 000€. La Garantie est assurée auprès de London General Insurance Company Limited, entreprise régie par le code des Assurances, par l'intermédiaire d'Assurances et Conseils. (2) À chaque intervention, les 100 premiers euros sont pris en charge.